

5. Si votre (vos) enfant(s) ne vien(nen)t jamais ou rarement à l'école à pied, pour quelle raison ?

- Il ne le désire pas
- L'école est sur le trajet de votre travail
- Il a un(e) frère/sœur en maternelle
- Autre (précisez)
- Votre domicile est trop éloigné
- Il est trop jeune
- À cause des dangers de la rue

6. Si vous accompagnez votre (vos) enfant(s) à pied à l'école (même rarement) accepteriez-vous d'en accompagner d'autres ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

7. Qu'est-ce qui vous inciterait à laisser votre (vos) enfant(s) aller à l'école à pied ?

.....

8. Le « Carapatte » (ramassage scolaire à pied avec arrêts et horaires encadrés par les parents bénévoles) serait-il une solution pour accompagner vos enfants à l'école ?

- Oui
- Non

9. Si oui, à quelle fréquence ?

- 1 fois/semaine
- 2 à 3 fois/semaine
- Tous les jours
- Jamais

10. Seriez-vous disponible pour accompagner le Carapatte ?

- Oui
- Occasionnellement
- Non

11. En plus des parents bénévoles, connaîtriez-vous des personnes (grands-parents, voisins, retraités, ...) qui seraient intéressées pour devenir des accompagnateurs ?

- Oui
- Non

12. Avez-vous des remarques à formuler concernant les déplacements domicile/école de votre (vos) enfant(s) ?

.....
.....

Même si vous n'êtes pas disponible pour accompagner le « Carapatte », ces informations sont essentielles pour élaborer le parcours.

Informations personnelles

Nom - Prénom (Parent(s)) :

Nom - Prénom (Enfant(s)) :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

*Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à cette enquête.
Tous les renseignements transmis resteront confidentiels.*



Et si on se souvenait pourquoi on a choisi d'habiter un village ? La commune de Créon vous propose une autre façon d'aller à l'école, simple et efficace pour sécuriser les abords des écoles et améliorer le cadre de vie.

QU'EST-CE QUE LE CARAPATTE ?

Oubliez la voiture ! Voyageons un peu dans le futur ! Nous sommes le 22 mars 2021, le 1^{er} jour d'un nouveau mode de déplacement ... ce sont à présent les parents et/ou bénévoles qui, à tour de rôle, accompagnent les élèves à l'école... en « car à pattes ».

Ainsi chaque matin, les enfants du quartier attendent l'accompagnateur ou l'accompagnatrice facilement identifiable grâce à son badge et son gilet fluorescent, devant un panneau signalétique « Carapatte ». L'emplacement de ce panneau sera déterminé avec les familles utilisatrices.

Le trajet peut compter plusieurs arrêts afin de récupérer ou déposer d'autres enfants en cours de route. Au retour, cette démarche pourrait se faire en sens inverse, en fonction des occupations des enfants.

ENSEMBLE, NOUS POUVONS ACCÉDER À CE MONDE MERVEILLEUX

Ce système implique solidarité et coordination entre les parents et/ou toute autre personne du quartier. La commune de Créon vous propose de vous aider à l'organiser dans votre secteur pour plusieurs raisons :

UN BUS ... SANS BUS,

Une solution pour **lutter contre la pollution** et **rendre la vie quotidienne plus agréable**. Pas de moteur, mais à tour de rôle des bénévoles accompagnateurs (parents, grands-parents, voisins, retraités, ...), une ligne, des arrêts, un horaire.

... SÉCURISANT,

Chaque trajet en « Carapatte » permet de **réduire le trafic** autour des écoles et donc d'**améliorer la sécurité des enfants**.

... ÉDUCATIF,

Les enfants en utilisant le « Carapatte » **apprennent la signification des panneaux routiers**. Ils apprennent à traverser une rue, à appréhender les situations dangereuses, bref, à devenir autonomes.

... CONVIVAL,

Outre l'économie financière, les **liens sociaux sont favorisés**. Les adultes

renouent avec la notion d'entraide et les enfants retrouvent leurs amis et s'en font de nouveaux ...

... BON POUR LA SANTÉ,

En faisant pratiquer aux enfants quotidiennement un effort physique « dosé », le « carapatte » **participe à leur bien-être**. Plus décontractés, ils sont aussi plus attentifs en classe.

... DOUX,

Savez-vous que les trajets inférieurs à 2km sont consommateurs en carburant et très polluants ? En utilisant le « Carapatte », vous **réduisez réellement la pollution** atmosphérique.

... LUDIQUE,

Les enfants **redécouvrent les saisons**, dialoguent avec leurs camarades, sont séduits par la nature et interpellés par les aménagements de leur environnement et s'aperçoivent que c'est agréable de marcher.

LE FONCTIONNEMENT

Le « Carapatte » ne peut fonctionner que si un nombre suffisant d'accompagnateurs (parents et bénévoles) est disponible pour emmener les enfants. Il suffit au départ, que deux personnes soient prêtes à s'impliquer pour pouvoir organiser un « Carapatte ».

Ce dispositif peut réellement vous « libérer » : moins de stress ! Vous pouvez partir sans passer par l'école en sachant que votre enfant arrivera à l'heure en toute sécurité.

Chacun(e) peut s'investir en fonction de ses possibilités pour un ou plusieurs trajets par semaine. Si ce projet vous intéresse et si vous souhaitez en savoir plus, une réunion sera prochainement programmée.

Afin de préparer au mieux cette rencontre et de pouvoir anticiper sur les éventuels circuits à mettre en place, merci de remplir le questionnaire ci-après ou remplissez-le en ligne sur www.mairie-creon.fr

Pour en savoir plus, contactez la mairie au 05 57 34 54 54
ou contact@mairie-creon.fr

ENQUÊTE : LES TRAJETS DOMICILE-ÉCOLE

Merci de remettre ce questionnaire à l'instituteur(trice) de votre enfant ou au service périscolaire en mairie ou à la Cabane à Projets, **au plus tard le lundi 2 novembre 2020, même si vous n'êtes pas disponible pour accompagner le « Carapatte ».**

Nom de l'école concernée

Classe(s) fréquentée(s) par votre (vos) enfant(s) :

- | | |
|--|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> Petite section | <input type="checkbox"/> CP |
| <input type="checkbox"/> Moyenne section | <input type="checkbox"/> CE |
| <input type="checkbox"/> Grande section | <input type="checkbox"/> CM |

1. À quelle distance de l'école se situe votre domicile ?

- | | |
|---|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> De 0 à 250 m | <input type="checkbox"/> Plus d' 1 km |
| <input type="checkbox"/> De 250 à 500 m | <input type="checkbox"/> Plus de 2 km |
| <input type="checkbox"/> De 500 à 750 m | <input type="checkbox"/> Plus de 3 km |
| <input type="checkbox"/> De 750 à 1 km | |

2. Votre (vos) enfant(s) fréquente(nt)-il(s) habituellement :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Garderie du matin | <input type="checkbox"/> Garderie du soir |
| <input type="checkbox"/> Cantine | <input type="checkbox"/> Aucun de ces services |

3. En général, comment se déplace(nt) votre (vos) enfant(s) pour se rendre à l'école le matin et le soir ?

| | Matin | Soir |
|-------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| À pied sans adulte | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| À pied accompagné d'un adulte | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| À vélo sans adulte | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| À vélo accompagné d'un adulte | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| En voiture | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| En transport en commun | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autre (précisez) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

4. Lorsque vous le - les accompagnez en voiture, rencontrez-vous des difficultés ?

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Liées à la circulation en ville |
| <input type="checkbox"/> Liées au stationnement |
| <input type="checkbox"/> Aucune |
| <input type="checkbox"/> Autre (précisez) |

